



Cette formation est éligible au CPF
Fiche RNCP : 39930

DEJEPS

COORDINATION DE PROJET

Marseille (13)

Présentation

Le Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport est un diplôme professionnel de niveau 5.

Il est délivré par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative.

Il est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles.

Il est reconnu dans le cadre de la Fonction Publique Territoriale et permet de se présenter au concours d'animateur territorial (catégorie B).

Son objectif est de former des coordonnateurs de projets.

Pour aller plus loin, consulter le référentiel du diplôme : [Légifrance - Publications officielles - JORF n°0286 du 4/12/2024](#)

Public concerné

Salariés, demandeurs d'emploi, jeunes en contrat d'apprentissage répondant au pré-requis.

Prérequis

- ▶ Soit être titulaire d'un diplôme de niveau 4 du champ de l'animation, et du sport ou de l'intervention sociale enregistré au RNCP.
- ▶ Soit être titulaire d'un diplôme de niveau 5 enregistré au RNCP.
- ▶ Soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau 4 et se prévaloir d'une expérience d'animation de 6 mois.
- ▶ Soit justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1600 heures minimum.
- ▶ Pour les candidats de nationalité française de moins de 25 ans vous devez fournir l'attestation de recensement et le certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense.

Durée

- ▶ **784 heures** de formation théorique en présentiel, 3 jours par semaine en centre sauf les mercredis et vacances scolaires.
- ▶ **1 554 heures** en situation pratique.

Dates de formations

- ▶ Du **10 novembre 2026 à mai 2028**.

Lieu

Centre de formation Ifac PACA
1 place Chirat, 13002 Marseille

Dates limites d'inscription

Merci de télécharger, compléter et nous adresser votre dossier d'inscription complet avant le **2 octobre 2026**.

Les convocations aux épreuves de sélection ne se fera que sous condition de complétude de ce dernier.

Tarifs

Frais d'inscription	35 €
Coût de formation parcours complet hors apprentissage	9 850 €
Coût de formation parcours complet apprentissage	Gratuit pour les apprentis ; application du coût contrat défini par France Compétence ou le CNFPT pour les employeurs.
Coût de formation par blocs	▶ BC1 : 3 200 € ▶ BC2 : 3 000 € ▶ BC3 : 2 100 € ▶ BC4 : 2 300 €

Modalités de financement : consulter notre site internet ou nous contacter pour un devis personnalisé.

CONTACT



Valérie OUTTERYCK
07 62 85 34 62
valerie.outteryck@dso.ifac.asso.fr



ifac-formation.fr

Dates d'informations collectives

25 juin 2026 à 12h 11 septembre 2026 à 12h

Information sur rendez-vous. Merci de contacter M^{me} Souhila BENCHABANE au 06 68 52 11 93 ou par mail à souhila.benchabane@utse.ifac.asso.fr

Sélections

Les sélections sont mises en place conformément au décret n°2022-1426 du 10 novembre 2022 et de l'arrêté du 9 février 2023 du code du sport.

1- Un dossier de présentation du parcours professionnel de six pages minimums décrivant les activités professionnelles et bénévoles du candidat dans le domaine de l'animation en précisant les compétences mises en œuvre comme animateur ou dans l'accompagnement des publics. Ce dossier doit être fourni avec le dossier d'inscription.

2- Epreuves écrites : Etude de cas (3h) ; Une note inférieure à 8/20 est éliminatoire.

3 - Epreuve orale (45 minutes) : entretien de motivation. Il s'appuiera sur l'expérience d'animation du candidat.

Date des épreuves écrites : à confirmer.

Date des épreuves orales : à confirmer.

Objectifs

Le DEJEPS permet d'exercer la fonction de coordinateur de projet, d'activités, d'adjoint de direction, d'agent de développement de la vie associative. Son titulaire assure la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets d'action dans une démarche d'éducation populaire. Il est force de proposition pour alimenter la réflexion stratégique conduite au sein de la structure et réalise une veille sur l'évolution des pratiques, des démarches socio-éducatives et des réglementations de son domaine.

Contenu de la formation

Le diplôme est obtenu par capitalisation de quatre blocs de compétences. Un positionnement est organisé permettant de construire un parcours individualisé de formation :

- **Bloc 1 :** Animer et accompagner une équipe dans le champ du sport ou de l'animation.
- **Bloc 2 :** Concevoir un projet d'action dans le domaine de l'animation socio éducative, culturelle et/ou sportive.
- **Bloc 3 :** Mettre en œuvre et évaluer un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive.

- **Bloc 4 :** Développer les partenariats opérationnels et contribuer aux dynamiques institutionnelles dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive.

Méthodes mobilisées

- Apports théoriques
- Exercices d'application à partir de cas concrets
- Travail en groupe
- Conseil individualisé
- Mise en situation professionnelle

Modalités d'évaluation

Situation d'évaluation certificative – Annexe 2 de l'arrêté du 21 novembre 2024 :

- **Bloc 1 :** Mise en situation professionnelle ; production d'un document écrit ; entretien avec les jurys.
- **Bloc 2 :** Production d'un document écrit ; entretien avec les jurys.
- **Bloc 3 :** Production d'un document écrit ; entretien avec les jurys.
- **Bloc 4 :** Production d'un document écrit ; entretien avec les jurys.

Alternances, stage pratique

La formation se déroule en alternance : en général trois jours par semaines au centre de formation en dehors des vacances scolaires (le calendrier précis est fourni au moment de l'inscription aux informations collectives).

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

Notre centre de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour les autres situations de handicap, merci de bien vouloir vous mettre en relation avec notre référent.

Mail : referent.handicapfpc@dso.ifac.asso.fr

